

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Prix Vectora
Lauréate 2014
Division de
la géomatique

Mention d'excellence
en promotion
Édition 2014
Défi 5/30

Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Or 2014
Skate Plaza

Distinction
George W. Burke
Réseau environnement
Lauréate 2015

États financiers 2014

Repentigny a réduit sa dette de 6,9 M\$ en 12 mois

La Ville de Repentigny a réussi l'exploit de réduire sa dette de près de 7 M\$ en seulement 12 mois. C'est le fait saillant qui se dégage des états financiers consolidés de l'exercice 2014, déposés en avril dernier lors de la séance régulière du conseil municipal. Grâce à une gestion saine et rigoureuse, l'administration repentignoise a en outre enregistré un excédent consolidé de 1 958 805 \$ au terme de l'année 2014.

Réduction substantielle de la dette

Après avoir indiqué l'an dernier que la Ville entrait dans une phase de stabilisation de la dette, la mairesse de Repentigny était ravie d'annoncer que les efforts consentis ont rapporté davantage que ce qui avait été prévu. « Depuis 2012, nous versons 25 % de l'excédent annuel au remboursement anticipé de la dette en capital. De plus, nous avons constamment appliqué une gestion efficace des emprunts par règlements, en plus de nous assurer que nos projets d'infrastructures fassent l'objet d'une aide financière gouvernementale réduisant la charge des contribuables concernés. Notre vision fiable et responsable se traduit par une diminution substantielle de la place de la dette dans le périmètre financier repentignois », a déclaré Mme Chantal Deschamps.

Ainsi, les états financiers préparés par l'auditeur indépendant, DCA comptable professionnel agréé, établissent que

la dette à long terme de la Ville de Repentigny est passée de 291 281 068 \$ (au 31 décembre 2013) à 284 344 256 \$ (au 31 décembre 2014), une baisse majeure de 6 936 812 \$ en seulement 12 mois.

Cette dette se répartit comme suit :

- Dette aux secteurs : 54 M\$
- Dette au gouvernement et autres : 18,4 M\$
- Dette à l'ensemble de la Ville : 212 M\$

Une Ville en excellente santé financière

« Il faut également recadrer la place de la dette en lien avec nos immobilisations. Après avoir représenté 3,52 % de la richesse foncière uniformisée en 2010, elle était à 3,39 % en 2014. La valeur nette des immobilisations a par ailleurs franchi le cap du demi-milliard au 31 décembre dernier, pour atteindre 501 011 607 \$. Ces signes vitaux des finances municipales ne trompent pas : Repentigny est en excellente santé financière », a insisté la mairesse Deschamps.

Une rigueur de tous les instants

Comme on le sait, la Ville de Repentigny a conclu l'année 2014 avec un excédent consolidé à des fins fiscales de 1 958 805 \$. Ce résultat s'explique par les éléments suivants :

- rationalisation du budget de fonctionnement (505 780 \$)
- gestion optimale des ressources humaines favorisant des économies (250 000 \$)
- réduction des honoraires professionnels (200 000 \$)
- baisse des versements sur les intérêts pour les frais de financement (1 030 000 \$)
- revenus de taxation commerciale plus élevés que les projections (264 200 \$)
- diminution des recettes des droits sur les mutations immobilières (- 313 000 \$)

Rappelons que, conformément à son engagement de 2012, l'administration Deschamps versera 25 % de l'excédent consolidé 2014 pour accélérer le remboursement de la dette en capital, soit 485 000 \$, portant le total des versements des trois dernières années à 3 520 197 \$.

La mairesse de Repentigny a enfin souhaité une nouvelle entente profitable à long terme entre Québec et les municipalités, dans une perspective de saine gestion. « C'est un portrait encourageant pour notre administration, et assurément très rassurant pour nos citoyennes et nos citoyens. Comme nous, ils peuvent tirer une grande fierté de la performance financière de leur Ville. Cependant, comme je l'ai dit lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2015, le monde municipal doit pouvoir disposer de nouveaux outils pour répondre aux besoins grandissants de la population et aux exigences gouvernementales. C'est pourquoi je réitère, avec la même énergie, mon souhait pour la conclusion d'un nouveau pacte fiscal pour assumer pleinement nos responsabilités », a conclu Mme Chantal Deschamps.

Tout en se disant fière des résultats financiers enregistrés, la mairesse Chantal Deschamps réitère qu'un nouveau pacte fiscal doit être conclu entre Québec et les municipalités. Le monde municipal doit pouvoir disposer de nouveaux outils pour répondre aux besoins grandissants de la population et aux exigences gouvernementales.

« Notre vision fiable et responsable se traduit par une diminution substantielle de la place de la dette dans le périmètre financier repentignois »
– Chantal Deschamps

Introduction de mesures de contrôle

« Face aux défis fiscaux qui se sont présentés l'automne dernier en prévision du budget 2015, je souligne que nous avons introduit de nouvelles mesures rigoureuses qui, combinées à celles ayant favorisé nos excellents résultats du précédent exercice, contribueront à consolider nos assises fiscales et financières », a indiqué la mairesse. Elle a notamment mentionné le déploiement, cette année, de quatre mesures supplémentaires, soit la rationalisation budgétaire, la création du comité de révision permanente des dépenses, la réévaluation des postes d'emploi, ainsi que la réalisation d'investissements liés à un nouveau pacte fiscal.





Repentigny s'embellit

Chères Repentignaises,

Chers Repentignois,

L'arrivée du printemps est synonyme de nombreux investissements dans nos infrastructures; des améliorations réalisées sur l'ensemble du territoire. Pendant toute la belle saison, nos équipes seront à l'œuvre pour améliorer la qualité de nos routes, de nos parcs et pour intervenir sur nos réseaux d'aqueduc et d'égout. Voilà autant d'efforts qui influencent directement la qualité de vie, la fluidité de la circulation et la sécurité des citoyennes et des citoyens de Repentigny.

Les investissements municipaux reliés à ces travaux sont importants, mais réfléchis. C'est pourquoi notre administration déploie des efforts colossaux pour aller chercher toutes les opportunités possibles pour l'obtention de subventions. Encore cette année, notre communauté recevra des sommes considérables des gouvernements supérieurs. Par exemple, nous profitons de la reconstruction du viaduc du boulevard Brien, au-dessus de l'autoroute Félix-Leclerc, pour réaliser une passerelle pour piétons et cyclistes. Cette passerelle permettra de dégager une voie de circulation supplémentaire sur ce tronçon du boulevard Brien. Ainsi, les piétons et cyclistes auront un endroit sécuritaire pour traverser l'autoroute et les automobilistes pourront profiter d'une voie de plus pour améliorer la fluidité de cette artère importante.

L'annonce de l'octroi d'une aide financière pour la construction d'un projet pilote pour une portion de l'écran antibruit est également une excellente nouvelle pour la qualité de vie des Repentignaises et des Repentignois. Avec beaucoup de détermination, nous sommes allés chercher l'adhésion du gouvernement du Québec dans ce dossier. Avec cet engagement s'amorce un processus nous menant à la construction d'une première phase dans le secteur le plus touché.

Le printemps est aussi le moment où la Ville se refait une beauté. Nous déploierons encore plus d'efforts pour améliorer nos parcs et nos espaces verts. De plus, notre réseau cyclable sera bonifié de plusieurs kilomètres cette année. Ces améliorations vont notamment permettre aux familles de circuler en toute sécurité sur le territoire, entre autres aux abords du fleuve Saint-Laurent et de la rivière L'Assomption.

En terminant, bonne saison estivale à toutes et à tous!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Le conseiller André Cyr nommé maire suppléant

Monsieur André Cyr, conseiller municipal du district # 1, agira à titre de maire suppléant de la Ville de Repentigny et ce, jusqu'au 7 septembre 2015.

Sa nomination à ce poste a été ratifiée lors de l'assemblée régulière du mardi 19 mai dernier. Réélu pour un cinquième mandat le 3 novembre 2013, monsieur Cyr est conseiller municipal depuis 1993. Il s'agit pour lui d'une cinquième nomination au poste de maire suppléant.

Monsieur Cyr assure la présidence du comité consultatif d'urbanisme. Il est également membre du comité exécutif et membre du conseil d'administration de l'organisme Protection du voisinage.

Rappelons que les principales fonctions du maire suppléant sont de remplacer la mairesse en son absence lors de diverses activités, réunions et comités ou assemblées publiques du conseil municipal.



▲ M. André Cyr



▲ Trente-trois tours et café (détail), 2015. Acrylique sur toile. 24 X 30. © Arsénio Corôa



▲ Le couple (détail), acrylique, collage et fusain. © Marjolaine Guay

Centre d'exposition de Repentigny Entre désir et réalité

Du samedi 13 juin au dimanche 19 juillet, le Centre d'exposition de Repentigny présente Seymour Segal et Anne-Marie Charest, artistes peintres. Le vernissage de ces deux expositions se déroulera le mercredi 17 juin, à 18 h.

Les tableaux de Seymour Segal transportent ceux qui les regardent dans un véritable voyage intérieur. Les actualités de notre monde sont pour Seymour Segal une provocation qui teinte son processus créatif et son art soulève les réflexions dans une lueur d'espoir. À travers son exposition, il vous fera voir *La regrettable réalité*.

« Les guenilles qui ont été utilisées pour nettoyer ma palette durant ce processus se trouvent dans la série suivante de peinture-collages. Ces bouts de tissus collés sur les tableaux deviennent un symbole de renaissance, l'idée de la récupération et de la transformation de nos énergies pour laisser naître l'espoir. J'aimerais bien que mes tableaux inspirent et proposent une attitude plus humaine dans notre société. » – Seymour Segal

Avec *Desiderata*, la Repentignoise d'origine, Anne-Marie Charest, amène elle aussi les visiteurs à une confrontation d'idées. « Le présent projet prendra pour thématique principale la dualité, cette coexistence des contraires qui tend souvent à se polariser. À priori source conflictuelle, chaque paradoxe est pour moi l'occasion d'une incessante recherche d'équilibre : que ce soit entre fragilité et force, ombre et lumière, ou encore à travers abstraction et rationalité. Consciemment idéaliste, cette recherche est un baume aux accros de la raison. »

Le Centre d'exposition de Repentigny est ouvert les mercredis et jeudis, de 13 h à 17 h et de 18 h à 20 h, ainsi que les vendredis, samedis et dimanches, de 13 h à 17 h. Entrée libre.

Nourri-Source Meilleur a 25 ans

Le 28 avril dernier, Repentigny a salué les 25 ans d'existence de l'organisme Nourri-Source Meilleur. Le tout, dans le cadre d'une réception civique présentée à l'hôtel de ville devant une cinquantaine d'invités.

À travers sa mission d'encourager l'allaitement maternel, soutenir, conseiller, développer et implanter des programmes de formation

et de promotion, Nourri-Source Meilleur offre aussi plusieurs services. Parmi eux : soutien téléphonique, ateliers, déjeuner-causerie, halte allaitement, rencontre prénatale et postnatale, salon de la périnatalité, conférence, kiosque, visite aux chambres du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur et vente de produits d'allaitements.



▲ Nourri-Source Meilleur : Les élus Éric Chartré, Sylvain Benoit et Cécile Hénault apparaissent en compagnie des représentants et porte-parole de Nourri-Source Meilleur, dont la coordonnatrice locale et présidente de la Fédération provinciale Nourri-Source, Jocelyne Charron-Giguère.

Infrastructures routières

De nombreux chantiers se mettront bientôt en branle

L'année 2016 en sera une d'importance au chapitre de la construction et de la réfection des infrastructures routières à Repentigny.

Parmi les chantiers majeurs, il y a l'édification d'une passerelle pour piétons et cyclistes sur le viaduc Brien, aménagée en porte-à-faux du côté nord de la structure. Une fois cette étape complétée, le ministère des Transports du Québec (MTQ) entreprendra la réfection complète du tablier du viaduc.

En plus d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes, l'aménagement de cette passerelle va permettre au ministère des Transports de démolir les trottoirs existants afin de gagner une voie de circulation supplémentaire sur le viaduc, ce qui, à n'en point douter, améliorera de façon notable la fluidité de la circulation sur cette artère principale. Ce chantier majeur débutera cette année pour se terminer en 2016.

Lors de son passage à Repentigny le 24 avril dernier, le ministre des Transports, M. Robert Poëti, a aussi annoncé la restauration des piliers du pont Le Gardeur et la construction de la phase 1 du mur antibruit, du boulevard de La Rochelle au boulevard Brien, deux projets maintenant inscrits au programme triennal d'investissements routiers 2015-2017 du MTQ. Pour le mur antibruit, certaines étapes préparatoires devront être franchies avant que les travaux de cette phase initiale ne débutent (études complémentaires, plans et devis, appels d'offres).

Des travaux subventionnés

À nouveau cette année, plusieurs chantiers d'infrastructures seront réalisés en partie grâce à des subventions provenant du programme Fonds Chantiers Canada-Québec. Lorsque les ouvrages seront confirmés, les autorités municipales procéderont à l'annonce officielle du calendrier de réalisation pour 2015.



▲ Des travaux majeurs seront réalisés sur plusieurs rues.



▲ La rue Bourbon est l'une des rues où des travaux majeurs seront menés. Le conseiller municipal du district, M. Georges Robinson, apparaît ici en compagnie de Mme Isabelle Gagnon, ingénieure, et de M. Éric Garand, technicien en génie civil, relevant tous deux du Service de la Gestion des infrastructures.

▲ Un chantier majeur que celui de l'aménagement d'une passerelle pour piétons et cyclistes sur le viaduc Brien.

Bourbon et Morel

Les rues Bourbon et Morel seront complètement reconstruites cette année (aqueduc, égout sanitaire, égout pluvial, fondation de rue, pavage et bordures). Ces deux chantiers, ayant bénéficié d'une subvention du Programme d'infrastructures Québec Municipalités (PIQM), devaient s'amorcer à l'automne 2014. Ils ont été reportés à cette année en raison des conditions climatiques défavorables.

Toujours d'ici l'automne, la Ville procédera aussi à la réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage sur El Mirador et Place Hervé et à la réfection de l'émissaire pluvial sur la rue Murray.

Aussi, la seconde couche de pavage sera apposée sur les principaux chantiers de l'année dernière, notamment sur la rue Notre-Dame, dans l'est, entre le boulevard Laurentien et la limite de Saint-Sulpice.

Repentigny interviendra également sur de nombreuses autres rues pour divers travaux d'amélioration (Fleur de lys, Larose, Vimy, Lacombe, entre Montée des Arsenaux et la rue Perron et Beauchesne, entre les rues Sirois et Souigny).

Également, près de deux kilomètres de trottoirs seront reconstruits, entre autres sur le boulevard de L'Assomption, entre le boulevard Brien et la rue de la Traverse.

8 000 sacs de composts distribués

Malgré la température incertaine, l'activité de distribution de compost et de pousses d'arbres aux citoyens repentinois, tenue le samedi 9 mai dernier, a connu un vif succès.

Rappelons que cette distribution est en grande partie rendue possible grâce à la collecte des résidus verts.

Un merci particulier aux jeunes bénévoles qui ont prêté main-forte : les Scouts de la 177^e Purification de Repentigny, le club de volley-ball Les Voltives et l'école Félix-Leclerc.



▲ Un beau travail d'équipe qui a permis que soit distribué pas de 8 000 poches de compost et plusieurs centaines de pousses d'arbres.



Semaine de la sécurité civile

En cas de situation d'urgence, soyez prêt!

En mai de chaque année, le ministère de la Sécurité publique du Québec présente la Semaine de la sécurité civile, une initiative de sensibilisation annuelle visant à faire connaître les bons gestes à poser en cas de catastrophes naturelles.

Même s'il est plutôt rare que Dame Nature nous réserve de telles surprises, la Ville de Repentigny tient à profiter de cette occasion pour faire un rappel de quelques mesures de sécurité à respecter en situations exceptionnelles ou d'urgence.

Si une telle situation se produit, la Ville de Repentigny vous transmettra des informations précieuses et des instructions à suivre par le biais de SAM, son système automatisé de messagerie. Vous pourrez également suivre l'évolution de la situation sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Ville.

À titre d'aide-mémoire, voici la marche à suivre et quelques informations pratiques proposées par le ministère de la Sécurité publique du Québec.



Panne de courant

De manière générale, les pannes d'électricité sont de courte durée. En hiver, en cas de pannes durant plusieurs heures ou quelques jours, assurez-vous de poser les gestes suivants :

Baissez les thermostats au minimum.

Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour du courant.

N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.

Sauf avis contraire de votre municipalité, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.

Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que votre domicile soit trop froid. Si vous devez le raccorder au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.

Il est fortement recommandé de ne jamais utiliser des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur ou pour le camping, comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, à l'intérieur de votre domicile.

Assurez-vous d'avoir à votre portée de main, les objets suivants :

- une lampe de poche et des piles de rechange ;
- une radio à piles ;
- des chandelles ou une lampe à l'huile et le combustible recommandé ;
- un réchaud à fondue et le combustible recommandé ;
- un briquet ou des allumettes.

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible. Installez un avertisseur de monoxyde de carbone et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

Tremblements de terre

Même si les séismes de forte intensité sont plutôt rares au Québec, il convient tout de même de connaître ces quelques règles de base à suivre :

- Si votre domicile est équipé d'appareils au gaz naturel ou reliés à un réservoir de propane extérieur, assurez-vous que tout est solidement arrimé et que les conduites ne peuvent se briser.



- Restez dans le bâtiment. Ne vous précipitez pas dehors.
- Éloignez-vous des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des bibliothèques en hauteur, des foyers et des appareils d'éclairage.
- Abritez-vous sous un meuble solide et agrippez-vous-y. Sinon, collez-vous contre un mur et protégez-vous la tête et le cou avec vos bras.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et protégez-vous la tête et le cou.
- Si vous êtes dans un lieu public encombré, essayez de vous réfugier dans un endroit pour éviter de vous faire piétiner.
- Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques et des autres structures qui peuvent s'écrouler, comme les panneaux-réclames.
- Si vous êtes dans votre véhicule, ne vous arrêtez pas sur un pont, une voie surélevée, sous un viaduc ou dans un tunnel.
- Garez votre voiture en bordure de la route, dans un endroit dégagé, et restez à l'intérieur.



Sécurité publique Québec



Inondation

En cas de débordement des eaux, veuillez suivre les étapes suivantes :

- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.



Vents violents

On parle de vents violents lorsqu'un vent souffle à plus de 70 kilomètres à l'heure pendant au moins 1 heure ou lorsqu'il y a des rafales de plus de 90 kilomètres à l'heure. Ce phénomène peut se produire lors d'orages, de pluies importantes ou de tempêtes de neige.

En cas d'alerte météorologique de vents violents, les précautions suivantes sont à prendre :

- Réunissez les membres de votre famille en un lieu sûr, comme au sous-sol, et abritez-vous sous un meuble solide. Si votre domicile n'a pas de sous-sol, abritez-vous dans la salle de bain, un corridor, un garde-robe ou sous un meuble solide.
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres.
- Évitez de prendre l'ascenseur si vous habitez un immeuble d'appartements.
- Si vous êtes dans un lieu découvert et qu'il n'y a pas d'abri à proximité, cherchez refuge sous un viaduc, dans un fossé ou un repli de terrain. Couchez-vous face contre le sol et protégez votre tête avec vos mains.

Pour le caractère novateur de sa Politique de sécurité urbaine, la Ville de Repentigny recevait, en 2014, le Prix Bronze du leadership dans le secteur public décerné par l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) et Deloitte.



Système automatisé de messagerie Votre meilleur allié en situation d'urgence

Le système automatisé de messagerie (SAM) permet à la Ville de Repentigny de rejoindre rapidement les citoyennes et les citoyens lors de situations d'urgence ou exceptionnelles telles que des avis d'ébullition, d'évacuation, d'inondation, etc.

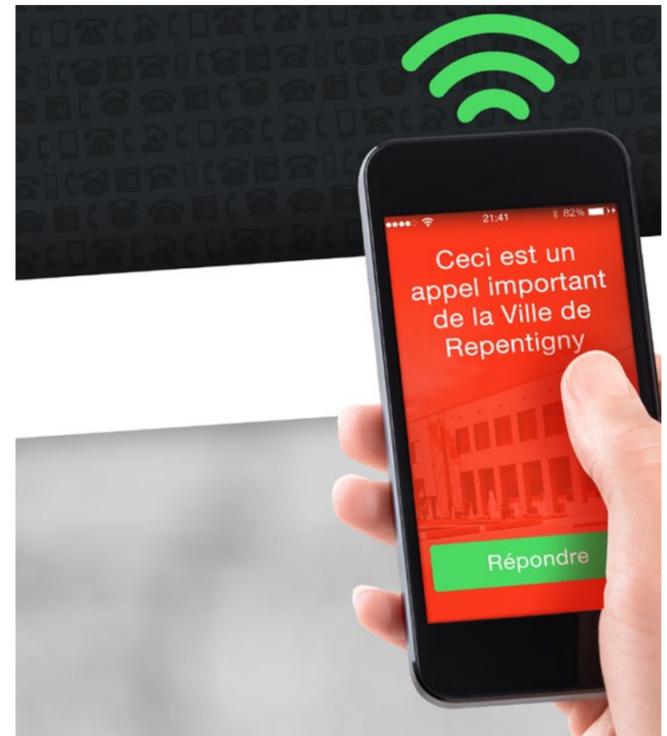
La base de données de SAM est constituée de numéros de téléphone d'entreprises et de citoyens repentignois répertoriés dans l'annuaire téléphonique 411. Les citoyens et entreprises qui ne sont pas abonnés à la téléphonie résidentielle, qui ont un numéro confidentiel ou qui sont de nouveaux résidents ne figurent pas dans la base de données du système d'appels automatisés.

Pour être joint par ce système, il est de votre responsabilité d'y mettre à jour vos coordonnées. Pour ce faire, rendez-vous sur le portail SAM accessible en page d'accueil de notre site Internet. Vos coordonnées demeurent confidentielles. Elles seront sécurisées et strictement utilisées par la Ville lors d'alertes.

Comment ça fonctionne

Le système placera un appel à toutes les résidences et commerces du territoire dont le numéro de téléphone se retrouve dans sa base de données. Si vous êtes absent au moment de l'appel, le système laissera un message sur votre répondeur.

Rappelons que ce système d'appels est un outil de communication complémentaire aux autres outils auxquels la Ville a recours en cas d'urgence, tels que son site Internet, ses réseaux sociaux et ses enseignes électroniques.



Repentigny : la qualité de vie à juste prix

Poursuivant l'objectif de conserver une qualité de vie optimale pour ses citoyennes et ses citoyens, l'administration municipale repentignoise entend maintenir ses investissements dans les infrastructures routières et dans ses équipements récréatifs, tout en conservant une taxation municipale qui soit à la fois compétitive et comparable aux villes de même taille.

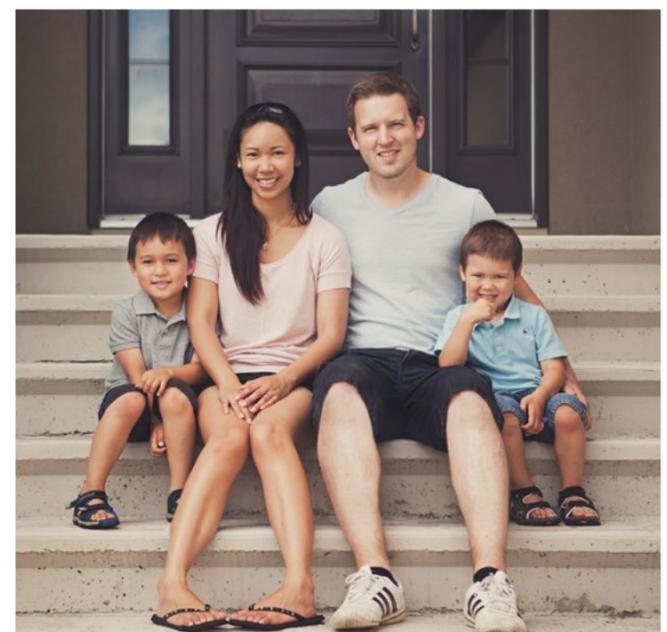
Près de 35 M\$ investis

En 2015, ce sont 34 747 000 \$, dont près de la moitié en provenance de subventions gouvernementales, qui vont être investis dans le maintien de la qualité de vie des résidents repentignois.

La reconstruction de plusieurs rues, la mise à niveau des infrastructures, le resurfacement du réseau routier, l'ajout de voies cyclables, l'aménagement de trottoirs, le retour de la navette fluviale, l'amorce du projet de mur antibruit de concert avec le ministère des Transports du Québec et l'édification d'une passerelle pour piétons et cyclistes au viaduc Brien sont autant de projets structurants réalisés au bénéfice de tous.

Des équipements pour toutes les clientèles

La distinction repentignoise s'exprime également à travers l'offre et la qualité des services offerts, entre autres au chapitre des nombreux équipements de loisirs mis à la disposition des Repentignois et des Repentignaises.



Repentigny c'est :

- 55 parcs aménagés, dont trois directement situés en bordure du Saint-Laurent
- 1 complexe sportif
- 1 centre récréatif
- 2 centres communautaires
- 2 arénas
- 1 skate plaza déjà reconnu comme l'un des plus beaux en Amérique du Nord
- 1 piscine intérieure
- 8 piscines extérieures
- 2 bibliothèques
- 1 centre d'exposition unique
- 33 kilomètres de voies cyclables
- L'accès au transport collectif
- L'accès au train de banlieue

Une ville animée et sécuritaire

Autre spécificité repentignoise, ses grands événements! Repentigny, c'est une ville festive, animée pendant les 12 mois de l'année. Ses multiples grands événements attirent annuellement des dizaines de milliers de visiteurs de tous les âges, d'ici et d'ailleurs. Parmi eux, les Internationaux de tennis junior Banque Nationale qui, à sa 30e édition cette année, accueillera à nouveau les meilleurs juniors du monde. Le seul tournoi de classe internationale de catégorie 1 au Canada. Le plus vieux tournoi au pays après la Coupe Rogers!

Un compte de taxes très compétitif

Malgré les charges gouvernementales qui s'ajoutent, plus de 4 M\$ au cours des deux dernières années, Repentigny demeure compétitive sur le plan de la taxation municipale lorsque comparée aux villes environnantes.

Treizième ville en importance au Québec avec tout près de 85 000 personnes, Repentigny est reconnue comme une ville sécuritaire qui se démarque autant par sa qualité de vie que par la place importante qu'elle accorde aux familles, aux jeunes et aux aînés. Un milieu attractif et épanouissant!



Taxation municipale - Comparatif	Terrebonne	Repentigny	Mascouche	L'Assomption
Taxes foncières	0.8754 \$	0.8742 \$	0.9426 \$	1.0253 \$
Tarifcation (incluant l'eau)	430 \$	627 \$	478 \$	570 \$
Compte de taxes 2015	2 566 \$	2 760 \$	2 778 \$	3 072 \$

Pour une résidence de 244 000 \$ (valeur moyenne repentignoise)
Source : règlement de taxation des villes ciblées

Excellence Repentigny Des bourses à 38 jeunes Repentignois inspirés et inspirants



L'excellence naît de l'effort, voilà une maxime qui sied comme un gant aux 38 jeunes Repentignaises et Repentignois, tant en sport qu'en culture, qui ont reçu le 8 mai dernier, dans le cadre de son gala annuel, une bourse du programme Excellence Repentigny.

Visant à reconnaître les jeunes de chez nous qui excellent sur la scène sportive ou culturelle, Excellence Repentigny a remis, au terme d'une période de mise en candidatures, 38 bourses allant de 350 \$ à 1000 \$, pour un grand total de 25 250 \$.

Les jeunes boursiers, âgés de 12 à 30 ans, se démarquent par leurs réalisations exceptionnelles, leur persévérance et leur détermination. Ces bourses contribuent à leur développement et les aident à se hisser vers les plus hauts sommets.

Bourses de 350 \$	Bourses de 750 \$	Bourses de 1 000 \$
Jessica Bissonnette, flûte traversière	Sabrina Bédard, patinage artistique	Caroline Champoux, arts visuels
Audreyanne Boulay, danse	Philippe Clément, patinage de vitesse	René Cournoyer, gymnastique artistique
Jonathan Brunet, athlétisme	Laurent Cournoyer, gymnastique artistique	Alexandre Légaré, auteur-compositeur-interprète
Laurie Chiasson, natation	Patrick Del Vecchio, musique	Catherine Lemay, auteure-compositrice-interprète
Charlotte Cormier, natation	Zoé Dugal-Yergeau, patinage artistique	Simon Lemieux, ski acrobatique
Charles-Émile Gélinas-Dion, patin de vitesse	Gabriel El Hanbli, athlétisme	James Leroux, paranatation
Kym Gosselin, art dramatique	Caroline Faust, softball	Sophie Périard, auteure-compositrice-interprète
Cloé Hamel, planche à neige	Sophie Gauthier, tennis de table	Guillaume Pinard, musique
Sébastien Hamel, planche à neige	Daphnée Gélinas, baseball	Maxime Reed-Vermette, musique
Simon Labbé, tennis	Andréanne Paradis, patinage artistique	Isabelle Rouleau, triathlon
Laurianne Lussier, ringuette	Cathrine Pomerleau, auteure-compositrice-interprète	Jean-Luc Therrien, musique
Marianne Picard, hockey féminin	Lorrie Snyder, musique	
Simon Sauvé, tennis		
Phillip Snyder, musique		
Charlotte Thibeault, gymnastique		



▲ Les lauréats accompagnés des principaux dignitaires et partenaires.

Ventes-débarras les 13 et 14 juin

Les samedi et dimanche 13 et 14 juin, c'est la fin de semaine des ventes-débarras. C'est le moment idéal pour trouver des aubaines!

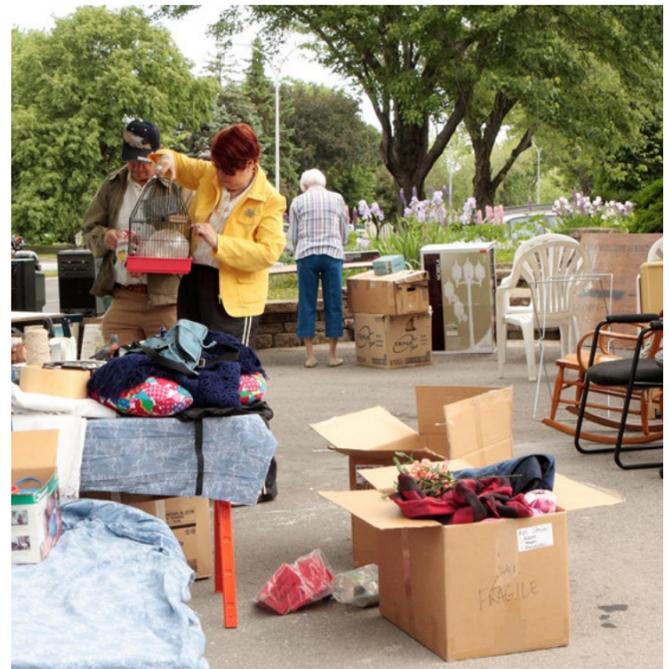
Rappelons que la Ville de Repentigny permet sur son territoire la tenue de ventes-débarras uniquement le samedi et le dimanche de la deuxième fin de semaine des mois de juin et de septembre, de 9 h à 21 h. En cas de pluie, la vente-débarras n'est remise qu'une seule fois, soit le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, s'il pleut le samedi 13 juin, la vente pourra être reprise le samedi 20 juin.

Précisons que la vente doit se tenir par l'occupant du bâtiment, à l'intérieur des limites de propriété, dans les cours avant ou latérales. L'affichage relatif à la vente-débarras doit être effectué sur le terrain sur lequel elle prend place et seulement durant l'activité. Aucun permis n'est requis.

Jusqu'au 2 juin pour vous inscrire

Afin d'attirer davantage de visiteurs, les vendeurs d'occasions peuvent s'inscrire sur une liste qui sera diffusée dans le journal Hebdo Rive Nord du 9 juin. Une carte interactive sera également disponible au ville.repentigny.qc.ca. Les intéressés ont jusqu'au mardi 2 juin pour laisser leurs coordonnées au 450 470-3840 ou au comptoir des permis. Seule l'adresse civique figurera sur la liste diffusée.

Dans un souci d'écoresponsabilité, si vous possédez toujours des objets dont vous voulez vous départir après votre vente, consultez le bottin vert au ville.repentigny.qc.ca pour connaître les endroits où ils pourront être donnés en vue d'être mis en valeur!



▲ Les ventes-débarras, une occasion d'y faire de belles trouvailles!

Boîtes postales communautaires Appel au civisme et à la collaboration de tous

Les boîtes postales font maintenant partie du paysage repentignois. Alors que certains quartiers les côtoient depuis toujours, d'autres les ont vus apparaître au cours des derniers mois.

Pour la qualité de vie de tous, il est primordial de faire preuve de civisme autour des boîtes postales, nouvelles ou plus anciennes. Par souci de propreté et par respect pour les propriétaires des alentours, les différentes publicités et autres publications non désirées reçues dans le courrier ne doivent pas être laissées par terre. Leur place est dans le bac de récupération, à la maison. L'affichage commercial sur les boîtes postales est interdit.

La collaboration des automobilistes est également de mise à proximité des boîtes postales. Les voitures qui tournent constamment dans une entrée résidentielle deviennent, avec le temps, un irritant. Finalement, les boîtes postales étant au cœur des quartiers résidentiels, les bruits excessifs sont dérangeants. Merci de respecter la tranquillité de tous.



Les extincteurs portatifs

Comment le choisir ?

- Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC;
- Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B ou C;
- Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A-10BC d'au moins 5 livres.

Comment l'entretenir ?

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle. Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert. Tous les ans, faites-le vérifier par une

personne qualifiée. S'il est rechargeable, faites-le remplir tous les six ans et dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes.

L'extincteur portatif doit subir un test hydrostatique tous les 12 ans.

Comment le jeter

Appareil jetable à poudre chimique :

- Videz-le à l'extérieur. Assurez-vous cependant de le faire lors d'une journée sans vent. C'est une occasion en or pour vous pratiquer;
- Allez le porter dans un éco-centre où il sera recyclé. Prenez note que l'écoparc de Repentigny n'accepte par

les extincteurs portatifs. Vous pouvez par contre les apporter à l'écoparc de la MRC de L'Assomption. Vous trouverez les détails sur notre site Internet.

Appareil rechargeable endommagé :

- NE VIDEZ PAS l'appareil;
- Apportez-le au fournisseur de services, qui en fera l'inspection; si l'extincteur n'est pas réutilisable, le fournisseur indiquera sur l'appareil, au poinçon, qu'il est irréparable.

Rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent Quelques rappels aux utilisateurs

Au bénéfice des utilisateurs de la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent, voici quelques rappels concernant la mise en place de nouvelles règles d'utilisation en vigueur depuis le 15 mai dernier.

Un permis est désormais requis

Du 15 mai au 12 octobre, les utilisateurs doivent obligatoirement détenir un permis, saisonnier ou journalier, pour profiter des installations.

Permis	Saisonnier	Journalier
Résident	100 \$	20 \$
Non-résident	500 \$	Résident seulement

Taxes incluses



La rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent sera accessible jusqu'au 12 octobre, jour de l'Action de grâces.

Les six terrains de tennis en terre battue sont situés tout juste à côté du Complexe sportif Gilles-Tremblay, à l'est du territoire repentignois.

Lancement de la Sélection des meilleurs jardins En juin prochain, citoyens, à vos jardins

En juin et juillet prochains, la brigade Fleurons sillonnera les rues de la ville à la recherche des plus beaux aménagements de façade, aussi bien dans les secteurs résidentiels, commerciaux qu'institutionnels. Il s'agit d'une première participation au concours Sélection des meilleurs jardins, organisé en collaboration avec l'organisme Collectivités en fleurs et Miracle Gro.

Le jugement des jardins tiendra compte de la qualité des éléments suivants : arbres; arbustes; vivaces, graminées ou annuelles; pelouse et couvre-sol; soins apportés à l'aspect visuel, bâtiment et terrain; et harmonie, présence d'éléments d'intérêt, ou thématique.

Aucune inscription n'est requise. Les 30 finalistes seront avisés et les noms des propriétaires des 10 façades gagnantes seront diffusés.

Avec le consentement du propriétaire, un représentant du comité d'embellissement prendra une photo de son jardin et elle sera diffusée sur différents réseaux tels le site web et la page Facebook de Collectivités en fleurs (Cef), le Magazine du même nom, lors des présentations aux cérémonies de remise des prix nationaux, ainsi que sur la page Facebook de Scotts Miracle-Gro.

Cette initiative s'inscrit dans la mission de la Ville d'encourager le verdissage et l'embellissement du paysage municipal. Ce faisant, la Ville conservera fièrement ses quatre Fleurons acquis en 2013.

Ferez-vous partie de la « Sélection des meilleurs jardins 2015 »?

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec la division Parcs et espaces verts au 450 470-3790.

Où se procurer un permis

Le permis saisonnier (résident et non-résident) est disponible à l'hôtel de ville de Repentigny, au comptoir du Service des loisirs, au 435, boulevard Iberville, pendant les heures d'ouverture régulières, soit du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Le permis journalier, réservé aux seuls résidents repentignois, est disponible en semaine au comptoir du Service des loisirs ainsi que les samedis et dimanches, directement sur place, au parc Saint-Laurent.

Pour bénéficier du tarif résident, les Repentignois doivent présenter la carte Citoyen.

Pour tous les détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca ou joignez le Service des loisirs au 450 470-3400.

Championnat National 13U de Baseball Canada

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que la Ville de Repentigny se prépare à accueillir pour la toute première fois de son histoire le Championnat National 13U de Baseball Canada. Ce tournoi d'envergure se déroulera du 20 au 24 août au parc Laverdière. Des moments extraordinaires vous y attendent!

« C'est un véritable privilège de présenter chez nous cette importante épreuve de baseball réservée aux moins de 13 ans et de recevoir autant de jeunes talents. Sans aucun doute, certains d'entre eux joindront un jour les rangs d'une équipe professionnelle et ce grand rêve débute à Repentigny. Je me réjouis à l'idée que les Repentignois et les Repentignois impliqués dans l'organisation de ce tournoi feront, en quelque sorte, partie de leur succès » déclare M. Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseiller municipal.

Le tournoi présente les meilleurs joueurs âgés de 12 et 13 ans provenant de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, de la Saskatchewan et du Québec. En tout, 10 équipes, dont 3 québécoises, s'affronteront lors de ce championnat.



La Ville de Repentigny accueillera le Championnat National 13U de Baseball Canada du 20 au 24 août au parc Laverdière.

Parc Maurice-Richard Les 6 terrains de tennis en terre battue maintenant accessibles

Depuis peu, les six terrains de tennis en terre battue aménagés au parc Maurice-Richard sont accessibles aux Repentignois, tous les jours de 9 h à 22 h.

On peut y jouer en se procurant un abonnement saisonnier ou en payant les frais de jeu à la séance. Il est possible de réserver un terrain jusqu'à 4 jours à l'avance à ballejaune.com/club/villederepentigny

Les abonnements sont disponibles à l'hôtel de ville, au comptoir du Service des loisirs, au 435, boulevard Iberville, aux heures d'ouvertures régulières (voir texte rampe de mise à l'eau).

Les frais de jeu à la séance sont payables au comptoir du Complexe sportif de Repentigny, sis tout juste à proximité.



Abonnement saisonnier				
Carte citoyen (taxes incluses)	Enfant 17 ans et moins	Adulte 18 à 54 ans	Famille parents et enfants vivant à la même adresse	Ainé 55 ans et plus
Avec	25 \$	45 \$	65 \$	35 \$
Sans	50 \$	90 \$	130 \$	70 \$
Frais de jeu à la séance (non-abonné)				
Avec	8 \$	12 \$	-	10 \$
Sans	16 \$	24 \$	-	20 \$

Découvrez le site gratuitement

Vous n'avez jamais joué sur la terre battue et aimeriez l'essayer avant de vous abonner? C'est possible! Découvrez cette nouvelle surface de jeu, et ce, gratuitement et sans réservation, les mardis, de 19 h à 21 h, les samedis, de 18 h à 20 h, et les dimanches, de 10 h à 12 h.

Information : 450 470-3400 ou loisirs@ville.repentigny.qc.ca

La Super Tournée Sports Experts s'y arrêtera

Tennis Québec vient d'annoncer que Repentigny et ses terrains de tennis en terre battue ont été sélectionnés pour recevoir la toute première édition de la Super Tournée Sports Experts, présentée par la Banque Nationale, au cours de l'été.

Une journée tennis où la famille y retrouvera trucs, conseils, jeux, concours d'habiletés, prix de présence, présentation de produits par les commanditaires, essais de raquettes et bien plus. Plus de détails dans la prochaine édition.



Conférence sur la récupération d'eau de pluie

Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage de votre potager et de votre jardin... c'est futé! Le jeudi 4 juin, à 19 h, venez vous renseigner gratuitement sur l'installation et l'entretien des collecteurs d'eau de pluie.

Lors de cette soirée, Repentigny vous offrira un écobaril au coût de 35 \$ taxes incluses (habituellement 45 \$) pour souligner vos efforts afin d'économiser notre eau potable. Seuls les chèques et l'argent comptant seront acceptés. Tirage d'un baril parmi les participants! La conférence est présentée à la salle du conseil municipal. Aucune inscription n'est requise. Des preuves de résidence peuvent être exigées.

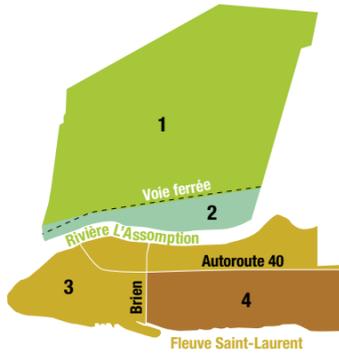


Collecte de branches

Par ses collectes de branches, la Ville de Repentigny offre à ses résidents la possibilité de se départir plus facilement des retailles de leurs travaux d'élagage, et ce, de façon écologique et conforme. Voici donc l'horaire des prochaines collectes selon votre secteur.

Secteurs 1 et 2 : 8 juin
Secteur 3 : 9 juin
Secteur 4 : 10 juin

Informez-vous et trouvez les détails sur la collecte de branches au ville.repentigny.qc.ca.



Frêne : nouveau règlement en vigueur

Il est important de noter qu'avec l'adoption du nouveau règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne, aucun frêne n'est accepté lors des collectes de branches. Qui plus est, aucun élagage/abattage de frênes n'est accepté du 15 mars au 1er octobre. Par ailleurs, c'est le temps idéal d'observer son environnement et de faire preuve de vigilance à l'égard de l'agrile. Pour accompagner sa population dans cette démarche, la municipalité a produit un guide utile à l'identification de l'insecte et à la détection des symptômes d'infestation, lequel est disponible sur son site Internet.



Pour que votre grand bac n'ait pas les blues

Chaque année au Québec, des quantités impressionnantes de déchets sont produites. Pourtant, la majorité de ces déchets, que nous appelons matières résiduelles, pourraient et devraient être réutilisés, recyclés, compostés ou valorisés. Par exemple, 45 % d'entre eux sont constitués de verre, plastique, métal, papier et carton : des matières qui peuvent toutes être déposées dans votre bac bleu. Voici quelques conseils pour faire bon usage de votre bac bleu!

Ramassées aux deux semaines, les matières recyclables sont ensuite triées puis réutilisées à différentes fins. Afin de maximiser la quantité de matières récupérées, voici un aide-mémoire vous indiquant tout ce qui peut être placé dans votre contenant de 360 litres. Conservez-le.

Rappelez-vous aussi :

Rincez légèrement les contenants et les sacs en plastique ayant contenu des aliments; vous faciliterez le travail des employés du centre de tri en diminuant les odeurs.

Les papiers et les cartons souillés de graisse, d'huile ou de nourriture ne se récupèrent pas!

Les sacs et pellicules souples sont maintenant recyclés. Videz, compressez et rassemblez dans un même sac tous les sacs et pellicules souples. Fermez le sac avec un nœud. N'oubliez pas de retirer les factures de vos sacs d'emplètes.

Séparez les produits de nature différente. Par exemple, retirez le sac de l'intérieur de la boîte de céréales.

Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et les fenêtres des enveloppes, ni les papiers des conserves.



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

PAPIER ET CARTON

- ▶ journaux, circulaires, revues
- ▶ feuilles, enveloppes et sacs de papier
- ▶ livres, annuaires téléphoniques
- ▶ rouleaux de carton
- ▶ boîtes de carton
- ▶ boîtes d'œufs
- ▶ cartons de lait et de jus à pignon
- ▶ contenants aseptiques (type Tetra Pak[®])



PLASTIQUE

- ▶ bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- ▶ bouchons et couvercles
- ▶ sacs et pellicules d'emballage



VERRE

- ▶ bouteilles et pots, peu importe la couleur



MÉTAL

- ▶ papier et contenants d'aluminium
- ▶ bouteilles et canettes d'aluminium
- ▶ boîtes de conserve
- ▶ bouchons et couvercles



Repentigny Sépanouir

RÉCUPÉRER PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

RECYC-QUÉBEC Québec

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 9 juin 2015, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr	450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
District 2 Georges Robinson	450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
District 3 Denyse Peltier	450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
District 4 Cécile Hénault	450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
District 5 Éric Chartré	514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
District 6 Sylvain Benoit	514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca
District 7 Raymond Hénault	450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
District 8 Normand Venne	450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
District 9 Martine Gendron	450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
District 10 Bruno Villeneuve	514 266-2987 brville67@hotmail.com
District 11 Francine Payer	450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
District 12 Normand Urbain	450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord 103,5FM
Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.
Réalisation et infographie :

Service des communications de la Ville de Repentigny
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

